

Le 25 janvier 2024

UN RAPPEL TRÈS IMPORTANT
NOUS SOMMES EN PÉRIODE HIVERNALE

DÉNEIGEMENT

Afin de pouvoir faire les collectes correctement, tous les bacs doivent être accessibles en tout temps. Ils doivent être déneigés autant aux alentours que les couvercles. Si ceux-ci ne sont pas déneigés, il y a risque de blessures pour l'équipe qui doit les soulever ou de bris, et ils pourraient ne pas être vidés.

RISQUES DE BRIS

Les bris de bacs doivent nous être signalés, avec preuves à l'appui (Photos), dans la semaine de la collecte au cours de laquelle le bris a eu lieu. Au-delà de ce temps, nos enregistrements de collecte sont effacés, donc nous ne serons plus en mesure d'effectuer les vérifications quant aux circonstances du bris.

Nous sommes en période hivernale... Donc le gel durcit, rétrécit et fragilise les bacs.

Nous demandons votre collaboration afin de nous aider à faire de notre mieux pour les collectes.

***** Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au

819-986-3199 ou par courriel au : mun@mayo.ca ou dg@mayo.ca

Lucille Labonté

Directrice Générale, greffière-trésorière